Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213503329-20251124-20251002-DE

COMMUNE DE TEILLAY
1 Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt cinq, le 24 novembre *à 19 H, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 19/11/2025.*

Étaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, V. FECAMP, P. ROUSSEL, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, D. MELLET, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*

Etaient absents excusés *: C. CORBIERE (pouvoir à F. DROUIN), S. DUTEIL (pouvoir à V. MUSSARD), S. MIGNOT (pouvoir à Y. MELLET).*

Etaient absents *: F. DAVID.*

M. Jérôme GUIFFAUT ***a été élu secrétaire***

N° 2025-10-02

ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir un compresseur pour le service technique. Un devis a été demandé à deux entreprises pour la fourniture du compresseur :

- **CASTEL AGRI** pour un montant de 795.14 **€ HT,**
- **BJC ESPACE EMERAUDE** pour un montant de 440.83 **€ HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'acquérir un compresseur SIL 100L auprès de l'entreprise **BJC ESPACE EMERAUDE** pour un montant de **440.83 € HT.**
- dit que la dépense sera inscrite à la section investissement du budget communal au **c/2188-020.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,